

## Lettre de Jean Mille à Christian Calmes (14 août 1959)

**Légende:** Par lettre du 14 août 1959, Jean Mille, représentant permanent adjoint de la France auprès des Communautés européennes, informe Christian Calmes, secrétaire général du Conseil, que son pays est favorable à l'ouverture d'une mission diplomatique du Portugal auprès de la CEE et de la CEEA.

**Source:** Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1959. Représentation du Portugal auprès de la CEE, CM2/1959-949.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_jean\\_mille\\_a\\_christian\\_calmes\\_14\\_aout\\_1959-fr-40db5876-fece-490e-a065-a348e89b1179.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_mille_a_christian_calmes_14_aout_1959-fr-40db5876-fece-490e-a065-a348e89b1179.html)

**Date de dernière mise à jour:** 14/09/2012

## Lettre de Jean Mille à Christian Calmes (Bruxelles, 14 août 1959)

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement français est favorable aux demandes d'ouverture de missions diplomatiques auprès de la Communauté Economique Européenne, qui ont été formulées par les Gouvernements de SUISSE, du JAPON, de SUEDE, du PORTUGAL, de NORVEGE, de GRANDE-BRETAGNE, et d'AUTRICHE.

Le Gouvernement français est également favorable aux demandes similaires qui ont été formulées auprès de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, par les Gouvernements du PORTUGAL, de la SUEDE et de la SUISSE.

Je vous serais reconnaissant de faire connaître la position du Gouvernement français aux autorités intéressées, dans le cadre de la procédure arrêtée par le Conseil des Ministres.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de ma considération distinguée.

[signature]

Jean MILLE

Monsieur CALMES  
Secrétaire Général du Conseil des Ministres  
2, rue Ravenstein  
Bruxelles